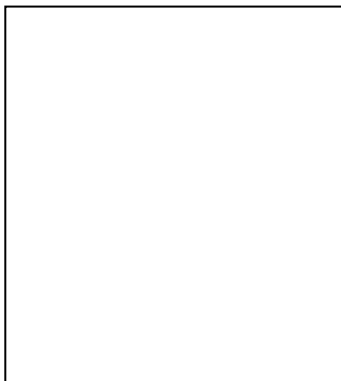




« Personnalité Otage » I-247 - K.50 - K.48 - PO -

Nom : MASLOFF

Prénom : Nicolas

Date naissance : 21 novembre 1890

Lieu de naissance : Kiev (Russie)

N° Matricule à Flossenbürg : non immatriculé. à Neuengamme : ?

Situation familiale avant l'arrestation : célibataire.

Situation professionnelle : prêtre.

Domicile : Paris (75000).

ARRESTATION : le 4 mars 1944 à Paris (75).

Circonstances d'arrestation : Otage politique. Carte de déporté retirée en 1961. En fait était un agent de l'Abwehr. AS en janvier 1957 : "Il cherchait sans cesse à engager la conversation avec les autres locataires de l'hôtel et les amenait sur les sujets politiques, vantant la politique du maréchal et la collaboration. Quand ses interlocuteurs paraissaient faire des réserves ou même manifestaient franchement leur désaccord, il brandissait tout de suite la menace de la Gestapo. Chaque nuit, on l'entendait, dans sa chambre, se livrer à de mystérieux travaux de dactylographie." Selon des Résistants qui ont fouillé sa chambre, ils ont trouvé des notes qui indiquaient qu'il travaillait pour un service allemand, qu'il signalait les membres du clergé ayant une attitude anticollaboratrice et qu'il rédigeait des textes de propagande anti-juive. Lors de la débâcle allemande en 1944, une partie des archives de l'Abwehr est tombée entre les mains des services français. Une fiche concernant Masloff y figurait. Elle indique que Masloff a été recruté comme agent sous le n° 3350-42-gZ avec le pseudonyme de "Prophet" pour le compte de la Section III F3 et cédé en décembre 1942 à la Section III C 2. L'intéressé justifie la présence de sa machine à écrire en affirmant rédiger des tracts anti-allemands. Motifs de l'arrestation inconnus. Condamné à 7 ans de travaux forcés et dégradation nationale par la Cour de Justice de la Seine en 1949.

Lieux d'emprisonnement : Fresnes, Compiègne.

Date de départ de Compiègne : le 15 juillet 1944 pour Neuengamme.

DÉPORTATION : « Personnalité-Otage ».

Camps et Kommandos successifs : arrive à Neuengamme le 18 juillet 1944 dans le transport qui comprend plus de 1500 détenus. Dans ce nombre sont incluses 326 Personnalités considérées comme « Personnalité Otage (PO) ». A ce titre les détenus bénéficient de conditions particulières dans le camp. Evacué le 12 avril 1945 vers Theresienstad (Terezin) puis vers le kommando spécial de Brezany les deux dépendants de Flossenbürg.

Date et conditions de sa libération : libéré par les Russes le 8 mai 1945.

RETOUR A LA VIE CIVILE :

Réinsertion dans son environnement (familial-social-professionnel) :

Autres informations et sources : Naturalisé français le 29 septembre 1935. Dressait des rapports sur les activités des déportés dans les Reviers de Neuengamme (Thuriet, Les aventures de M. Ducancé, p.52) cf .Caen.

Nom et adresse actuelle du rédacteur de la fiche :